



Stiftung Landschaftsschutz
Schweiz



Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage



COMMUNIQUE DE PRESSE

Yverdon, Berne et Vernier, le 28 mai 2010

Les ONG environnementales contestent la construction d'une antenne dans la réserve naturelle du Mont-Tendre

Pro Natura, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et le WWF contestent la procédure utilisée pour implanter une antenne en pleine réserve naturelle, dans le site paysager d'importance nationale de la Vallée de Joux. Sans consultation, au prétexte du secret militaire, le Département fédéral de la défense et Skyguide imposent cette construction au sommet du Mont-Tendre, parcouru par de nombreux promeneurs et visible plusieurs kilomètres à la ronde. Les associations tentent de stopper ce fait accompli par un recours.

L'antenne, qui devrait atteindre une hauteur de 25 mètres, portera atteinte à l'une des dernières crêtes du haut Jura vaudois. Le sommet du Mont-Tendre est une réserve naturelle de Pro Natura Vaud créée en 1969 par une convention avec la commune de Montricher, propriétaire des lieux. Cette protection du paysage et de la nature préserve le site de toute construction, à l'exception de celles qui concernent l'exploitation de la forêt et du pâturage. L'endroit fait aussi partie du site paysager d'importance nationale IFP de la Vallée de Joux.

La crête du Mont-Tendre est un site caractéristique du haut Jura. Elle est remarquable par son relief accidenté qui lui donne un aspect sauvage, par sa flore riche en espèces et le panorama grandiose qui s'offre aux yeux du visiteur. De nombreux touristes en bénéficient. Afin d'éviter à cette région toute dégradation, il avait été convenu d'en faire une réserve naturelle.

Jugeant la procédure illégale et douteuse, surtout pour une installation également à but civil, les associations ont décidé de se battre pour sauver le Mont-Tendre qui est l'un des derniers joyaux des sommets du Jura. Un recours sera déposé ces prochains jours auprès des autorités compétentes, pour tenter de stopper ce projet destructeur. Les ONG demandent la suspension des travaux jusqu'à la décision de la justice. Sophie Michaud Gigon, secrétaire romande de Pro Natura, est choquée par ce projet : « Les crêtes du Jura vaudois sont un patrimoine d'importance nationale. Elles doivent être protégées de telles atteintes qui défigurent leurs qualités paysagères chères au cœur des Vaudois ».

(2200 signes)

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter :

Sophie Michaud Gigon, secrétaire romande Pro Natura, 077 434 64 08

Roman Hapka, responsable romand FP, 079 601 76 64

Serge Ansermet, secrétaire régional, WWF Vaud, 021 923 67 97